



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 octobre 2024

Annie Genevard : un mois d'actions utiles à la tête du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un mois après sa nomination, la ministre Annie Genevard a pris des mesures fortes pour répondre aux multiples crises qui frappent le monde agricole avec une acuité inédite. Sous le signe de l'engagement, son action est guidée par une volonté d'écoute et d'efficacité pour soutenir les agriculteurs face aux défis économiques, sanitaires et climatiques actuels. Les engagements financiers de l'État ont enfin été tenus.

1. Réponse immédiate aux urgences sanitaires :

- Un fonds d'urgence de 75 millions d'euros a été débloqué pour indemniser la surmortalité des animaux liée à l'épidémie de FCO3, accompagné d'une stratégie de prise en charge évolutive sur la FCO8 et la MHE en fonction des indicateurs sanitaires.
- La gratuité de la vaccination contre la FCO3 a été étendue à toute la France.
- Une stratégie de confinement de la MHE a été mise en place grâce à la gratuité territorialisée de la vaccination.
- Une attention particulière a été portée à la filière laitière, avec l'assurance qu'aucun producteur ne serait laissé de côté suite à l'annonce d'arrêt de la collecte par le groupe Lactalis.

2. Actions structurelles pour l'avenir de l'agriculture :

- 120 millions d'euros ont été alloués pour l'arrachage des vignes. Cette réponse attendue par la filière viticole témoigne d'un soutien fort à l'adaptation au dérèglement climatique.

- 2 millions d'euros ont été alloués au financement d'une infrastructure de retraitement des eaux usées qui permet d'irriguer 600 hectares dans les Pyrénées-Orientales, avant l'annonce prochaine des lauréats du fonds hydraulique.
- Un allègement des charges à hauteur de 250 millions d'euros porté dans les textes financiers, incluant la suppression de la hausse de la fiscalité sur le gazole non-routier et la pérennisation du dispositif des travailleurs occasionnels agricoles (TODE).
- Le contrôle administratif unique est en préparation, dans le cadre de la simplification administrative engagée par le Gouvernement.

3. Accompagnement des agriculteurs retraités :

- La réforme des 25 meilleures années pour les retraites agricoles est prévue dans le PLFSS 2025 et augmentera le montant des pensions.

4. Perspectives législatives et coordination européenne :

- Reprise des travaux sur le projet de loi d'orientation agricole (LOA) en commission au Sénat dès décembre 2024.
- Une coordination européenne de l'anticipation et de la gestion des épidémies animales en cours de constitution à l'initiative de la ministre pour mieux prévenir les futures crises.

Pour Annie Genevard : « **Écouter pour agir juste, en tenant les engagements de l'État au nom de sa continuité. Fidèle à ce principe qui a toujours guidé mes pas au cours de ma vie politique, ce premier mois de travail ministériel a été utile aux agriculteurs. Il y a encore des lignes à faire bouger : c'est ma mission des prochaines semaines.** »

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire
et de la Forêt

Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv